

Nous saisissons cette occasion, fidèles et chers confédérés, pour vous recommander avec nous à la protection divine.

Berne, le 29 août 1914.

Au nom du Conseil fédéral suisse :
Le président de la Confédération,
 HOFFMANN.

Le chancelier de la Confédération,
 SCHATZMANN.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 24 août 1914.)

Le Conseil fédéral a décidé que tous les télégrammes doivent être rédigés dans l'une des trois langues nationales ou *en anglais*.

(Du 25 août 1914.)

Le Conseil fédéral a de nouveau reçu d'un citoyen suisse qui désire garder l'anonyme un don de 5000 francs pour la sauvegarde de l'indépendance de la Suisse et comme témoignage de confiance en l'autorité suprême du pays.

Le Conseil fédéral a exprimé sa vive reconnaissance pour ce don patriotique, dont il disposera selon l'intention du généreux donateur.

(Du 26 août 1914.)

M. *Holtz*, vice-consul de Russie à Davos, ayant donné sa démission, de M. *Golike* a été chargé de la gérance du vice-consulat.

(Du 29 août 1914.)

Le Conseil fédéral a nommé consul de Suisse à Béziers : M. Paul *Bühler*, de Wattwil (St-Gall), et vice-consul de Suisse en ladite ville : M. Albert *Bühler*, de Wattwil.

M. Maurice *Decoppet*, inspecteur fédéral en chef des forêts, a été nommé président de la commission ornithologique fédérale.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de *Berne* un subside de 2625 francs pour travaux complémentaires à l'Eichbach et au Pfüetigendorbach près Dotzigen.

NOMINATIONS

(Du 29 août 1914.)

Département des finances et des douanes.

Administration des douanes.

Sont nommés commis de II^e classe : MM. *Breithaupt*, Roger, de Genève; *Kocherhans*, Amandus, de Tuttwil (Thurgovie), et *Neukomm*, Henri, d'Eschenz (Thurgovie).

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1914
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	35
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.09.1914
Date	
Data	
Seite	79-80
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 407

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.